# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-4-73 506416

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
*Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS*
C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
~~25 Francs~~
30 FRANCS


Supplément n° 3 au Bulletin n° 151 18 avril 1973



## ARBRES FRUITIERS

### TAVELURE DU POIRIER

Jusqu'à maintenant les conditions climatiques ont été défavorables à cette maladie. Compte tenu des basses températures les quelques petites pluies qui sont tombées n'ont pas humecté suffisamment longtemps le feuillage pour provoquer des contaminations.

Toutefois ces petites pluies ont accéléré la maturation des périthèces et les projections d'ascospores deviennent plus importantes.

L'élévation progressive des températures favorise maintenant la végétation et le développement des jeunes feuilles diminue l'efficacité du traitement conseillé dans notre bulletin du 5 avril.

En conséquence un nouveau traitement devra être effectué dès que possible.

Nous rappelons qu'il est difficile de préciser l'importance des pluies nécessaires pour lessiver un traitement mais l'on considère actuellement que 15 à 20 mm de pluie en une seule fois ou 20 à 25 mm de pluies cumulées nécessitent le renouvellement du traitement.

### TAVELURE DU POMMIER

Les projections d'ascospores deviennent également plus nombreuses et une protection aussi parfaite que possible devra être assurée lors de la prochaine période pluvieuse. En conséquence il y a donc lieu d'effectuer un nouveau traitement sur toutes les variétés où le traitement conseillé dans notre bulletin du 5 avril aura perdu son efficacité par suite du développement de la végétation.

Pour les variétés plus tardives nous rappelons qu'un premier traitement doit être effectué au fur et à mesure qu'elles arrivent au stade C 3-D.

### OIDIUM DU POMMIER

Il y a lieu de profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour continuer la lutte contre l'Oïdium.

### ACARIENS

Les conditions climatiques ont été très défavorables à l'éclosion des oeufs d'hiver et aucune intervention ne se justifie actuellement contre ces ravageurs.

### CHENILLES DEFOLIATRICES - PUCERONS

On observe une certaine activité de ces ravageurs dans quelques vergers.

Il y a donc lieu d'être vigilant afin d'intervenir le cas échéant.

Toutefois nous rappelons que seuls les produits reconnus non toxiques pour les abeilles peuvent être utilisés pendant la pleine floraison des arbres fruitiers.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P/259

.../...

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Dans les rares vergers où des dégâts de ce ravageur ont été observés (un seul gros ver à odeur de punaise dans les jeunes fruits), il y a lieu d'effectuer un traitement au stade G (début de la chute des pétales) en utilisant un des produits suivants :

Azinphos (50 g/hl), Carbaryl (75 g/hl), Diazinon (25 g/hl), Lindane (20 g/hl), Malathion (75 g/hl), Parathion éthyl (20 g/hl), Parathion méthyl (25 g/hl), Phosalone (60 g/hl).

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

Dans les vergers où ce ravageur est dangereux, il est nécessaire d'effectuer un traitement lorsque les trois quarts des pétales seront tombés en utilisant un des produits conseillés contre l'Hoplocampe du poirier.

PROTECTION DES ABEILLES

Nous rappelons que la législation interdit l'emploi des pesticides toxiques pour les abeilles sur les arbres fruitiers et toutes les plantes visitées par les abeilles pendant la période de leur pleine floraison.

Seules les matières actives suivantes sont reconnues non toxiques pour les abeilles et sont donc autorisées pendant la pleine floraison :

- PYRETHRINES SYNERGISEES, ROTENONE, ENDOSULFAN, TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE, DIETHION, PHOSALONE, CHINOMETHIONATE, CHLORPHENAMIDINE, DICOFOL, TETRADIFON, TETRASUL, THIOQUINOX.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Jusqu'à présent les conditions climatiques n'ont pas été favorables aux contaminations. Toutefois une période pluvieuse peut être à l'origine de dégâts. En conséquence il est conseillé d'effectuer un deuxième traitement à la fin de la floraison (stade G).

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DU FRAMBOISIER
(DIDYMELLA APPLANATA)

Cette maladie se manifeste notamment en hiver par la décoloration argentée des tiges atteintes, au printemps par l'annulation des bourgeons ou la formation de pousses faibles, en cours de végétation par l'apparition sur les rameaux, autour des yeux de la base, de taches allongées et violacées qui s'agrandissent et brunissent.

Les premières contaminations à partir de la forme hivernante du champignon étant maintenant possibles il est conseillé d'effectuer un traitement en utilisant un produit à base soit de Thirame (200 g de M.A./hl), de Mancozèbe (160 g de M.A./hl), de Bénomyl (30 g de M.A./hl), Captane (150 g de M.A./hl).

CULTURES OLEAGINEUSES

MELIGETHE DU COLZA

Le réchauffement progressif des températures favorise maintenant l'activité des méligethes.

Nous rappelons donc les indications données dans notre bulletin du 5 avril. Il ne faut pas oublier que les dégâts dus à ce ravageur sont d'autant plus importants que les plantes sont peu développées et que les boutons floraux sont encore petits, serrés et à demi cachés par les feuilles du sommet. Il est donc nécessaire de surveiller attentivement les cultures afin d'intervenir dès que les sondages indiqueront qu'il y a en moyenne plusieurs méligethes par pied.

.../...

## CHARANÇON DES SILIQUES

Les premiers adultes sont apparus dans les cultures.

Si une intervention contre les Méligethes se justifie, il est souhaitable de choisir, dans la liste qui a été remise à chaque abonné, un produit et la dose efficaces contre ces deux ravageurs.

# CULTURES LEGUMIERES

## MOUCHE DE L'ASPERGE

Les premiers adultes de ce ravageur viennent d'être observés ; des pontes risquent d'être déposées au cours d'un prochain réchauffement. Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans le dépliant remis à chaque abonné.

## MOUCHE DU CHOU

Les conditions climatiques ont limité l'activité de ce ravageur. Les pontes sont encore peu nombreuses et leur durée d'incubation s'est allongée sensiblement.

En conséquence, le traitement des plantations n'est à envisager qu'à partir de la semaine prochaine. Les méthodes de lutte qui paraissent les plus intéressantes sont :

1°) traitement du sol avec l'un des produits suivants : Lindane (1 500 g de M.A./ha), Diazinon (8 000 g de M.A./ha), Chlorfenvinphos (6 000 g de M.A./ha), Trichloronate (3 125 g de M.A./ha).

2°) traitement au pied des choux après plantation et reprise des plants par dépôt de granulés à base de Diazinon (1 g par pied d'une spécialité à 5 %).

3°) arrosage au pied après reprise des plants à raison de 100 cm3 par pied (soit 1/10 de litre) avec une bouillie contenant un des produits suivants : Diazinon (40 g de M.A./hl), Diéthion (30 g de M.A./hl), Bromophos (50 g de M.A./hl).

4°) par poudrage au pied d'un produit à base de Lindane.

La mouche du chou attaque également les navets. Les traitements du sol avec un produit à base de Chlorfenvinphos (6 000 g de M.A./ha) ou de Trichloronate (3 125 g de M.A./ha) donnent des résultats intéressants.

## PUCERONS DU FRAISIER

Ces ravageurs sont actuellement observés dans quelques cultures, mais dans la plupart des situations les populations sont faibles ou nulles. Seule l'observation attentive des fraiseraies permettra de juger de l'opportunité d'un traitement.

On pourra utiliser l'un des produits conseillés contre les pucerons des cultures légumières mentionnés dans le bulletin technique n° 150 de mars 1973.

Etant donné le stade végétatif des fraisiers, on utilisera de préférence un produit à action de contact, les produits à action systémique n'ayant leur pleine efficacité qu'en période de végétation très active.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS